

Bureau Fédéral

Réunion du 15 Décembre 2017 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Catherine GISCOU.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER.

Invités : Mme Anne-Marie ANTOINE

MM. Thierry BERTHEAU (Président CD 71), Bernard DANNEL, Mili SPAHIC, Paul André TRAMIER (Administrateur du CNOSF).

Excusés : Mmes Stéphanie PIOGER et Nathalie LESDEMA.

M. Alain SALMON

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

Assistent en Partie : Mmes Clarisse ACHE et Jacqueline BLANC-GONNET

N°	Intitulé d'annexe
1	2017-12-15 BF Annexe 1 - 0 DG Détection Bourges Décembre 2017
2	2017-12-15 BF Annexe 2 - 4 CDT propositions aides fédérales emploi
3	2017-12-15 BF Annexe 3 - 4 CDC - Etats des lieux Collaborations territoriales V2 PCO
4	2017-12-15 BF Annexe 4 - 4-DJT Affiliation nouveaux clubs V4
5	2017-12-15 BF Annexe 5 - 2-DFE-FORMATION - Préfiguration
6	2017-12-15 BF Annexe 6 - 2-DFE-EMPLOI-Gestion du Volet Emploi
7	2017-12-15 BF Annexe 7 - plaquette JIG&MIG-Web
8	2017-12-15 BF Annexe 8 - Présentation SG V1 TBE
9	2017-12-15 BF Annexe 9 - 1 BF Délégation HN V1
10	2017-12-15 BF Annexe 10 - 0-DTN Groupes de Travail FFBB-LNB Formation du joueur V2 JPS

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

C'est la dernière réunion de l'année, mais également la dernière réunion pour Patrick BEESLEY, à qui il souhaite renouveler ses remerciements pour sa collaboration. Il rappelle la prochaine nomination du DTN qui sera également DG de la FFBB.

Nombre de licences à ce jour :

- 568.910 dont 501.305 licences compétition soit environ -2.9% par rapport à l'année dernière à la même date.
- 64.644 licences contact OBE et 2.961 licences contact avenir.

2. Présidence.

a. FFBB 2024 :

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la participation de la société MKTG dans ce dossier.

Loïc DUROSELLE et Tristan DELAFOSSE exposent une présentation sur la problématique des équipements.

- i. FFBB 2024, stratégie 3x3, club 2.0, nouvelles pratiques, innovation et équipements

Il est nécessaire de travailler sur le club digital et de finaliser l'offre 3x3.

Concernant la stratégie de développement des équipements indispensables à ces nouvelles pratiques, Jean-Pierre SIUTAT propose que Paul André TRAMIER, ancien président de la fédération de Badminton et membre du CA CNOSF, en charge des équipements au CNDS, soit associé à ce groupe de travail.

- ii. Evolution de l'organisation fédérale

Jean-Pierre SIUTAT informe de la création d'un nouveau Pôle 3x3 et de la nécessité du recrutement d'un Directeur de Pôle, si possible avant le 12 Janvier 2018, date du prochain Bureau Fédéral.

Validation du Bureau Fédéral.

- iii. Calendrier 2018

Compte tenu des échéances et des sollicitations très nombreuses provenant des territoires, il a été décidé de proposer le lancement des actions dès l'été prochain. Nos structures et nos clubs qui souhaiteront débiter dès la saison prochaine seront accompagnés.

- b. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le CNOSF et le Ministère des Sports ont mis en place un comité de pilotage sur la rénovation de la gouvernance du sport français, à la demande de l'Etat.

Il a présidé sa première commission sur le sport professionnel, en présence des 11 fédérations sportives et 7 ligues professionnelles. L'objectif est de travailler sur des dossiers convergents, avec la mise en place d'une feuille de route sur 3 ans.

Point à l'international :

- Réunion du Bureau FIBA Europe le 2 décembre 2017 : Intervention sur les trois dossiers (fenêtres, protection de nos jeunes internationaux et 3x3). La Lituanie confirme que les fenêtres internationales ont un très fort impact économique (- 1/3 du budget de la fédération, soit 1 million d'euros de perte)
- Réunion du Bureau Central FIBA avec les mêmes sujets abordés, avec un accent sur le 3x3, que la FIBA souhaite développer via des promoteurs privés, sans tenir trop compte des fédérations nationales, pourtant membres.

3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.

- a. COMED : dossier d'une joueuse espoir

Bernard DANDEL expose le dossier d'une joueuse dont la convention de formation avec un club de Ligue Féminine a été rompue en raison de la découverte d'une anomalie cardiaque identifiée et confirmée par les experts médicalement à «haut risque ». L'arrêt de la pratique du basketball lui a été préconisé dans un premier temps. La joueuse et sa famille ont demandé un second avis, qui lui autoriserait la pratique avec le respect de nombreuses conditions difficilement compatibles avec notre sport.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, émet un avis défavorable à la délivrance d'une licence compétition pour cette joueuse, car :
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Connaissance de son cas par la Fédération- Certificat Médical de Non Contre-Indication avec une liste de contraintes- Jouerait avec un équipement non autorisé |
|--|

En complément la FFBB va informer le Ministère des Sports et prendra avis auprès de notre assureur.

4. Direction Générale / Direction Technique.

- a. Point général

Patrick BEESLEY expose une présentation sur la Détection Nationale des U15 Féminines et Masculins qui se déroule à Bourges (Annexe 1).

5. Délégation Jeunesse & Territoires.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse et Territoires :

- OBE : plus de 64.000 licences à ce jour. Nous espérons atteindre les 100.000.
- Commission outre-mer : demande de confirmation par courrier de l'aide à Saint Martin.
- Réunion le 30 novembre pour avancer sur le plan de développement global.
- Prochaine mission en Polynésie de Francis DENIS, pour la poursuite du développement du basket sur place. Une autre mission est prévue sur place sur le 3x3 et le basket santé en Avril 2018.
- Mission multi activités en GuyMarGua en Mai 2018.
- UNSS : préparation du challenge scolaire en cours, avec organisation des finales par l'UGSEL.
- Annonce de la semaine olympique en janvier.

b. Démarche territoriale : propositions d'aides fédérales.

Anne-Marie ANTOINE fait le point des retours des plans de développements territoriaux et informe qu'il manque encore les PDT de certaines structures. Elle propose de fonctionner avec les PDT actuels et d'accorder un délai aux nouvelles structures pour la construction et la présentation d'un PDT abouti.

Anne-Marie ANTOINE expose les propositions d'aides fédérales pour l'emploi (Annexe 2).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral.

c. Coopérations Territoriales de Clubs - Etude sur le dispositif.

Pierre DEPETRIS informe que des visites sont réalisées sur le terrain. Il expose un état des lieux (Annexe 3). La Commission a relevé sur les territoires et dans les clubs rencontrés la vision positive de cet outil.

d. Affiliation nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS propose l'affiliation de nouveaux clubs (Annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

6. Délégation à la Formation et à l'Emploi.

a. Point général

Christian AUGER communique un point général sur la Délégation Formation et Emploi :

- Poursuite de l'organisation des sessions de formation des commissions disciplinaires, avec un bon fonctionnement des binômes de formateurs et une forte présence de stagiaires (74 inscrits)

b. Formation

i. Format de la formation des JIG des autres divisions (CF et PN).

Christian AUGER expose la proposition pour la saison 2018/2019 :

- Dates de formation des JIG par les Ligues Régionales : du 27 au 30 Août 2018 (4 journées) dont 2 jours de « tronc commun » et 2 journées de modules au choix
Etudier la possibilité de permettre l'accès le soir à une salle de basket permettant un entraînement libre et volontaire (vérifier les conditions assurantielles).
En parallèle, pour les joueurs et joueuses étranger(e)s, ouverture d'une formation e-learning à la langue Française.
Pour les joueurs et joueuses engagé(e)s après le 30 août, autre formation prévue du 3 au 6 décembre 2018.

Il précise que la DAJI et la Commission CF/PN préconisent :

- Année 1 : 2 jours de formation (Tronc Commun) + 2 jours de formation obligatoire (modules au choix) soit 4 jours au total+ 30 heures de MIG sur la saison
- Année 2 : 2 jours de formation à choisir dans le catalogue régional + 45heures de MIG

- Année 3 : 1 ou 2 jours de formation à choisir dans le catalogue régional + 45heures ou 60 heures de MIG

Concernant cette saison et le test en NF1, Christian AUGER informe que nous comptons seulement 6 inscrites à la formation des 27 et 28 janvier 2018 à l'INSEP. Une relance va être effectuée, en précisant les risques disciplinaires encourus en cas de non-participation à cette formation.

ii. Procédure vente formation.

Matthieu SOUCHOIS explique que la FFBB, via l'INFBB, vend des prestations de formation à ses structures et des personnes physiques, qu'elles soient licenciées ou non. Un règlement précise les conditions de vente. Certaines formations (DES.JEPS, DE.JEPS, DAVB) sont majoritairement prises en charge par les OPCA. UNIFORMATION a mis en place un système de paiement direct aux organismes de formation (le tiers payant). La lourdeur de ce fonctionnement nous conduit aujourd'hui à proposer au Bureau Fédéral une évolution du système de facturation de nos structures pour les formations longues (DES.JEPS et DE.JEPS).

La proposition d'évolution est la suivante :

- ✓ Les formations conduisant aux DES.JEPS et DE.JEPS sont facturées directement au club,
 - ✓ La FFBB n'accepte pas le paiement au tiers proposé aux structures par UNIFORMATION,
 - ✓ La FFBB ajoute au contrat de formation avec la structure un calendrier (à convenir) de paiement de la formation.
- ✓ En conséquence, la structure est responsable de son remboursement par les OPCA.

Cette proposition est applicable pour les prochaines formations qui seront ouvertes en 2018. Elles ne s'appliquent pas aux formations en cours.

Validation du Bureau Fédéral.

Une aide fédérale sera apportée pour faire le lien avec l'OPCA.

iii. Point sur la préfiguration des IRFBB

Christian AUGER communique un point sur la préfiguration des IRFBB (Annexe 5). Des déplacements sont prévus en février dans les Ligues qui fusionnent. Une information sera faite lors des réunions plénières de CCR en Mars 2018.

Validation du Bureau Fédéral.

c. Statut des techniciens

- i. Etude des clubs en écart vis-à-vis du statut – (1 document sur plateforme - 2017-12-07 2-DFE-TECHNICIENS - CFT - Point Information sur le statut)

Matthieu SOUCHOIS expose un point sur les écarts constatés vis-à-vis du statut des techniciens :

Division	Entraîneur	Entraîneur Assistant
LFB	0	1
LF2	0	
NF1	1	
NF2	0	
NF3	3	
NM1	0	0
NM2	1	
NM3	2	
U18 F	2	
U15 F	0	
U18 G	0	
U15 G	3	

ii. Propositions de modification.

Matthieu SOUCHOIS fait le point sur la situation actuelle des entraîneurs de NM1, de LFB et de LF2 et expose les premières pistes de modification.

Une nouvelle présentation sera faite au Bureau Fédéral du 12 Janvier 2018.

d. Gestion du volet emploi.

Validation du Bureau Fédéral.

- e. Dirigeants : carrefours d'échanges / réunion des Secrétaires Généraux et Trésoriers Généraux

Christian AUGER rappelle qu'il n'y pas d'organisation de carrefours d'échanges en Avril 2018 et que la réunion des Secrétaires Généraux et Trésoriers Généraux qui devait se tenir en septembre 2018 n'aura pas lieu non plus. Ces deux organisations sont reportées du fait de l'organisation du Séminaire des Dirigeants en Janvier 2019 et de la réforme territoriale

Validation du Bureau Fédéral.

7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- a. Point général
- i. Point contentieux :

1. Dossier MATRAY

Amélie MOINE rappelle que le Tribunal Administratif de Lyon a rejeté la requête introduite par M. MATRAY contre une décision de la Chambre d'Appel du 3 juillet 2014. Le requérant a été condamné à verser 1 200 € à la FFBB, et nous sommes toujours dans l'attente de ce versement.

2. Dossier ALA Le Havre

Amélie MOINE informe que le club a fait ~~retrait~~ acte de désistement du recours qu'il avait introduit.

- a. Prise de licences dans un club - Cas d'un club qui ne licencie pas certains de ses adhérents.

Amélie MOINE fait part d'une problématique générale. Une modification sera apportée dans le cadre de la refonte des statuts.

Concernant le cas précis d'un club qui ne licencie pas certains de ses adhérents, mais qui fait payer une cotisation, un ~~retrait~~ non renouvellement d'affiliation pourrait lui être signifié au terme de la saison en cours pour la saison sportive 2018/2019. Un courrier en ce sens va lui être adressé.

- b. Liquidation judiciaire du club de l'USV Ré.

Amélie MOINE rappelle que le club a déclaré forfait en NM2 et a été intégré au championnat de Pré-nationale organisé par la Ligue Régionale de Poitou-Charentes. Le 22 novembre 2017, le Tribunal de Grande Instance de La Rochelle a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de l'USV Ré Basket. Un club récemment affilié, Saint-Clément Basket 17 a introduit une demande ~~et qu'il est question~~ de transfert de droits administratifs (14 licenciés) et sportifs pour continuer d'évoluer en pré-nationale cette saison.

Une discussion s'engage.

**Le Bureau Fédéral donne son accord pour une continuité au sein du championnat pré-national cette saison avec interdiction de monter en NM3 pendant 2 saisons sportives (= 2017/18 et 2018/19)
Cette autorisation, ~~accord~~ est conditionnée à l'absence d'opposition du mandataire qui a été sollicité par la FFBB et sera retirée en cas de réponse en ce sens.**

- c. Proposition du CNOSF - ASTRA – SLFA

Amélie MOINE rappelle le refus d'affiliation de l'association sportive SLFA - ~~d'~~ASTRA et informe que le club a refusé la proposition du Conciliateur du CNOSF, qui lui demandait de s'en tenir à la décision contestée.

Le Bureau Fédéral prend acte du refus de la proposition du conciliateur par le club.

- d. Joueurs d'Intérêt Général - Présentation de la plaquette clubs.

René KIRSCH expose la plaquette qui sera distribuée lors des réunions JIG sur le territoire (Annexe 7).

Il explique que la charte d'engagement devait être signée avant le 30 novembre mais qu'il est encore possible d'enregistrer de nouvelles chartes. Une nouvelle note sera prochainement adressée aux commissions qualifications pour expliquer que tout joueur qualifié dans le club avant le 30 novembre et qui transmet sa charte au-delà pourra régulièrement évoluer dans les championnats pré-nationaux et nationaux.

e. AG FFBB - Processus de désignation des délégués des clubs par les Ligues Régionales

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'il est question de la désignation des délégués des clubs pour l'Assemblée Générale de la FFBB en Octobre 2018. Après discussion il est décidé, à l'unanimité, que les délégués des clubs nationaux et régionaux seront élus lors de l'Assemblée Générale de la Ligue actuelle.

8. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Expédition en cours des courriers des aides aux pôles vers les Ligues.
- Etude en cours pour le développement de l'opération 2024.

b. Clubs non à jour avec la trésorerie FFBB - Etude sur les sanctions possibles en cours en saison

Jean-Pierre HUNCKLER fait le point sur les clubs qui ne sont pas à jour avec la Trésorerie Fédérale et informe que des pénalités sont mises en place automatiquement. Il précise toutefois que la mise en place des prélèvements a considérablement réduit les retards de paiement. Des sanctions, en cours de saison, sont donc sans objet.

c. Budget FFBB - Point à mi- saison

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur le budget à mi saison et informe que les compléments non prévus au budget ont été intégrés.

9. Délégation Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD fait un point sur la Délégation à la Marque :

- Des travaux sont en cours sur le bilan du match de l'Equipe de France Masculine à Rouen.
- Travail également en cours sur le remplissage des prochaines rencontres à Strasbourg et à Nancy.
- Mise en place d'un programme d'intégrité sur les paris sportifs. Intervention à prévoir lors de l'AF FFBB
- Travaux en cours avec la Caisse d'Epargne pour l'organisation de leur bicentenaire.
- L'organisation des JO risque de peser dans nos contrats de partenariats. Les partenaires font des choix, risquant de privilégier l'accompagnement des JO.
- Bon avancement des discussions avec La Poste pour la poursuite du contrat.
- Travail sur le prévisionnel de FFBB STORE.
- Etude d'acquisition des droits sportifs de retransmission des chaînes TV.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que la FIBA a souligné que la FFBB faisait partie des rares fédérations à avoir respecté le cahier des charges en matière d'organisation de rencontre des fenêtres internationales.

10. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général (Annexe 8).

b. Intervention de Th. BERTHEAU, Président du Comité de Saône et Loire

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'invitation faite à Thierry BERTHEAU pour faire part de ses inquiétudes territoriales.

Thierry BERTHEAU expose les études qu'il a réalisées au sein de son Comité, tout en précisant qu'il n'est pas question de mettre en cause la politique fédérale. Il fait part de ses inquiétudes concernant :

- La perte de licenciés
- La Charte des Officiels
- Le domaine sportif
- La croissance des incivilités.

Des éléments de réponse lui sont apportés par le Président et les membres du Bureau Fédéral.

11. Délégation Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 9).

Il expose le cas d'un joueur U18 Elite qui évoluait à l'ASVEL (septembre à novembre 2017) et qui souhaite muter et jouer, pour des raisons exceptionnelles, à Saint Vallier (à compter de janvier 2018). Les deux clubs sont d'accord.

Une discussion s'engage, un joueur ne pouvant représenter au cours de la même saison sportive qu'un seul club dans les diverses compétitions nationales et pré-nationales même s'il est titulaire d'une licence C1 délivrée dans la période à caractère exceptionnel.

Au regard des circonstances particulières évoquées par le joueur, de son potentiel et du fait que le club de l'ASVEL et de Saint-Vallier ne se rencontreront pas dans la 2^{ème} phase du championnat U18 Elite, la DTBN souhaiterait que le joueur bénéficie, à titre dérogatoire et exceptionnel, d'une autorisation à représenter deux clubs dans les championnats de France (U18 Elite) cette saison sportive.

Validation du Bureau Fédéral.

b. Evolution de la NM1.

Jean-Pierre SIUTAT expose un courrier collectif qu'il a reçu de certains clubs de NM1, faisant part de leur mécontentement sur la proposition d'évolution de la NM1.

1. Le Bureau Fédéral perçoit très mal ce courriel non signé, son contenu et la sommation d'obtenir une position ferme avant le 22 décembre sur le règlement des descentes et montées et sur la formule de championnat préconisée par la FFBB,
2. Jean-Pierre SIUTAT rappelle que lors du Comité Directeur du 1^{er} décembre, les deux solutions de composition de poules (12 ou 14 clubs) ont été présentées et ont fait l'objet d'un débat et d'un vote. Ainsi, le Comité Directeur a décidé :
 - Dès la saison prochaine NM1 constituée de 2 poules, à l'unanimité des membres présents
 - 14 équipes par poule, à la majorité des membres présents (une abstention).
 - 2 wild cards maximum ; composition des deux poules validée lors du Comité Directeur du 25 mai 2018, à l'unanimité des membres présents,
3. Le Comité Directeur du 1^{er} décembre a maintenu les règlements en place, à savoir 2 descentes obligatoires en fin de saison. Il validera fin mai, en fonction de la situation à cette date, la construction des deux poules,
4. La FFBB a travaillé sur un projet de compétitions à 2 poules de 14 équipes, dont la plupart des équipes (24 sur 28) feront 34 matches en deux phases avant play-off pour la 2^{ème} accession en PROB. Ce projet a été présenté en séance aux membres du Bureau Fédéral,

La FFBB poursuivra sa concertation, comme elle a prévu, auprès des clubs, entraîneurs et joueurs. Il demande à Philippe LEGNAME d'en informer le Groupe de Travail et de prendre rapidement rdv avec le Syndicat des Joueurs.

c. Groupe de travail FFBB – LNB formation du joueur.

Jacques COMMERES communique les propositions du groupe de travail FFBB / LNB sur la formation du joueur et expose la composition du groupe de travail (Annexe 10).

Validation du Bureau Fédéral.

d. HNO.

i. Protocole FFBB – LNB - Arbitres HN – Point d'avancement des signatures

Paul MERLIOT explique que la dernière version du protocole a été validée par toutes les parties concernées. Un retour du document signé par les arbitres a été demandé pour le 20 Décembre 2017.

ii. Limite d'âge chez les commissaires et recrutement des nouveaux commissaires

Paul MERLIOT explique que 8 commissaires ont plus de 70 ans ce qui pose problème pour le recrutement de nouveaux commissaires. Il propose d'imposer une limite d'âge pour diverses raisons (réactivité, stress, etc...). Il souhaite par ailleurs que le prochain recrutement soit réalisé sur la base d'un concours géographique, à l'aide d'un QCM.

Le Bureau Fédéral préconise de limiter à 75 ans l'âge des Commissaires. D'autre part toutes les règles d'accès à la fonction, d'évaluation, devront être validées par le Comité Directeur et intégrées dans la Charte des Officiels.

12. Questions diverses.

Christian AUGER informe du rappel qu'il a reçu du service informatique pour l'harmonisation du nom de domaine. Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la FFBB a acheté pour 1 an les noms des domaines pour toutes les structures ; celles doivent maintenant reprendre le coût modique de l'abonnement. Par contre, comme cela a été décidé, il n'y a aucune obligation d'utiliser cette nouvelle appellation de suite.

Concernant le tournoi de zone U13, il souhaite avoir des précisions sur la prise en charge de l'encadrement de l'arbitrage. Après discussion il est décidé que les frais d'encadrement d'un stage d'arbitres sont à prendre en charge par l'organisateur.

Jean-Pierre HUNCKLER informe d'un arrêt progressif du partenariat avec la Résidence Richemont.

Anne-Marie ANTOINE fait part du changement du Directeur de la Base de Plein Air de Temple sur Lot, avec une augmentation substantielle des tarifs proposés. Un contact sera pris avec le nouveau Directeur, afin de connaître les possibilités de négociations de tarif.

Prochaine Réunion du Bureau Fédéral le 12 Janvier 2018 à Paris.